

Lutte de classe

Contre un certain modèle de la démocratie : la démocratie bourgeoise

Le boycott des élections présidentielles exprime le rejet des institutions de la Ve République dont la totalité des candidats se parent et dans le cadre desquelles se cantonnent leurs programmes.

L'éradication du chômage, de la pauvreté et de la précarité source de la majorité des problèmes auxquels sont confrontés le prolétariat et sa jeunesse, l'immense majorité de la population, nécessite d'en finir avec l'État bourgeois, ses institutions et sa Constitution bonapartiste. Elle nécessite que le prolétariat s'empare du pouvoir politique.

La Constitution est le pilier sur lequel repose l'ensemble des institutions antidémocratiques de la Ve République.

C'est dans la Constitution de la Ve République que sont codifiés la place et le rôle de chaque institution, dont celle et celui du Président de la République.

Le Président de la République est le pilier sur lequel repose la Constitution, tel qu'il est stipulé dans l'article 5. - *Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État.*

La Constitution de la Ve République ne se limite pas à déterminer la place et le rôle de chaque institution, elle renferme aussi le principe sur lequel reposent les rapports sociaux d'exploitation, la propriété privée des moyens de production. Si vous cherchez un article distinct qui mettrait en évidence ce principe vous ne le trouverez pas. Pour y accéder vous devez commencer par lire le préambule de la Constitution de la Ve République où il y est écrit ceci :

« Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946. »

Quels sont ces principes contenus dans la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 ?

A l'article 2, voilà ce qu'on peut lire : *« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. »*

C'est là que se trouve niché la sacro-sainte propriété privée qui serait un droit *« naturel »* et *« imprescriptible »*, donc inviolable et éternel.

Vous comprendrez dès lors que toute référence à la Révolution bourgeoise de 1789 s'inscrit finalement dans le cadre de la préservation du régime capitaliste. Lorsque Schivardi se revendique du modèle qui a institué les communes, les départements et l'État (communiqué de presse N° 14), il ne fait pas autre chose.

Lors de la campagne pour le rejet du traité constitutionnel européen en 2005, j'avais expliqué que le combat contre ce projet devait être associé au combat contre la Constitution de la Ve République, parce que ce projet de « constitution » européenne n'étant pas incompatible avec la Constitution, on pouvait considérer qu'il en était la continuité, une extension qui ne remettait pas en cause les principes sur lesquels repose la Ve République, mieux encore, le traité constitutionnel européen reprenait en substance ou s'appuyait, s'inspirait des principes fondamentaux de la Ve République.

Quand on y réfléchit un peu, l'institutionnalisation du capitalisme telle qu'elle figurait dans ce projet de « constitution » et qui a fait couler beaucoup d'encre n'avait rien d'extraordinaire puisqu'elle figurait déjà dans la Constitution de la Ve République, ce que personne ne releva à l'époque, et pour cause.

Mon interprétation et les éléments que j'avais avancés et qui avaient l'avantage de situer les choses précisément du point de vue des intérêts distincts du prolétariat n'avaient été repris ni par le PT, la LCR ou LO. Ils auraient pu servir de levier pour mobiliser le prolétariat contre le gouvernement et les institutions, ce que du PT au PCF chacun s'est efforcé d'éviter de faire.

Aujourd'hui avec l'élection présidentielle nous assistons au même scénario lamentable. Il faut préserver à tout prix l'État bourgeois, la Ve République avec ses institutions et sa Constitution, voilà le contenu exact de leur politique

Tous les candidats développent un catalogue de revendications économiques, mais pas un n'ose remettre en cause le pouvoir politique de la bourgeoisie, les institutions et le régime. Quand bien même oseraient-ils franchir le pas, il ne faut pas être dupe, cela ne leur coûterait rien, puisqu'ils ne s'appuieraient pas sur la mobilisation révolutionnaire du prolétariat pour y parvenir.

Voilà à quelle mascarade on nous demande de participer.

La décision d'appeler au boycott de ces élections doit être pleinement assumée.

Elle s'appuie sur les éléments que je viens d'énoncer, mais surtout sur la conscience politique de la majorité du prolétariat qui rejettent les partis institutionnels, les institutions de l'État bourgeois, sur la situation sociale dramatique de millions de travailleurs et leurs familles qui ne peuvent que haïr le pouvoir en place et ses laquais.

Si dans les mois à venir la mobilisation des travailleurs n'a pas un contenu résolument politique, si elle n'est pas dirigée contre les institutions et l'État bourgeois, quelle sera alors le contenu réel que lui donneront les uns et les autres ? Ils se borneront à lui donner un contenu économique comme ils le font depuis des décennies pour préserver le régime en place ?

Camarades, c'est avec cette politique capitularde et opportuniste qu'il faut rompre. C'est la première condition pour avancer résolument vers la construction d'un parti révolutionnaire, vers le socialisme.